

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie le :

Jeudi 3 juillet 2025 à 20h

A Servant, le 24 juin 2025

Le Maire,
Sylvain DURIN



ORDRE DU JOUR

- Travaux de dégagement Montignat
- Traverse de bourg : emprunt
- Travaux ancienne poste : avenant n°1 lot 7
- Tarification sociale cantine - renouvellement du dispositif
- Tarification garderie
- Tarification cimetière et règlement intérieur
- Communauté de communes du Pays de Saint Eloy :
 - Proposition d'adhésion au groupement de commande pour la réalisation de diagnostics énergétiques des logements communaux
 - Fonds Solaire
 - Fonds territoire
- Encaissement chèque Groupement forestier

PROCURATION

Je soussigné(e).....donne pouvoir à pour me
représenter et voter en mon nom lors du conseil municipal du 3 juillet 2025 « Bon pour pouvoir »

Signature

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIERE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 1

OBJET : TRAVAUX DE DEGAGEMENT BOIS DE MONTIGNAT

Les parcelles 1, 2 et 5 du bien de section de Montignat nécessitent des travaux de dégagement. Plusieurs devis ont été recherchés. Après analyse, il apparaît que la proposition de l'entreprise Gaspar et Fils au prix de 10 040 euros HT, soit 11 044 euros TTC soit la plus avantageuse.

Le Maire propose aux membres du Conseil de valider la proposition de GASPARET FILS dont le siège social est au 8 Ter route de la Regeasse - 23400 BOURGANEUF.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le devis de l'entreprise Gaspar et fils,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération,

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 3 JUILLET 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIÈRE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 2

OBJET : RECHERCHE EMPRUNT – LANCEMENT DE L'OPERATION LA COULEE VERTE

L'opération de traverse de bourg par les RD 18 et 92 dit « La Coulée verte » progresse bien. Le financement va nécessiter un emprunt. Plusieurs propositions ont été obtenues. Il est nécessaire de délibérer afin d'obtenir une proposition définitive.

Le montant sollicité est de 550 000 euros sur une période de 30 ans.

Les taux oscillent entre 2.8 % et 3.86 % selon les banques mais les taux sont très changeant en cette période.

Pour rappel voici le plan de financement :

DEPENSES EN HT		RECETTES	
Etude AVP Atelier du Rouget	24 300 €	Fonds vert	75 000 €
Travaux voirie départementale	184 968 €	CD 63	230 000 €
Lot 1 Travaux dépermeabilisation	613 200 €	Conseil régional	200 000 €
Lot 2 Travaux maçonnerie	234 700 €		
Lot 3 Travaux paysagers	101 100 €	Autofinancement	150 718.00 €
Aléas 5 % des travaux	47 450 €	Emprunt	550 000.00 €
TOTAL HT	1 205 718 €	TOTAL HT	1 205 718.00 €

Le Maire demande l'autorisation de solliciter cet emprunt pour le lancement de la traverse de bourg « la coulée verte » afin de lancer l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE l'opération de La Coulée verte,
- VALIDE le plan de financement,
- AUTORISE le Maire à faire une demande d'emprunt,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIERE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain,

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 3

OBJET : AVENANT 1 LOT 7 – TRAVAUX MULTIERVICE

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne poste en épicerie / point relais poste commerçant et logement avancent bien. Le lot plâtrerie-peinture (lot 7) nécessite quelques ajustements. Des moins-values et plus-values ont été observées.

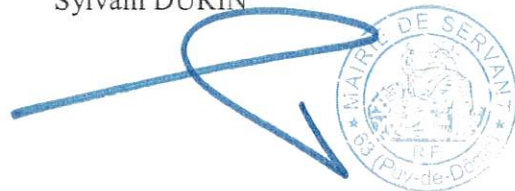
Après analyse il apparaît qu'un avenant avec l'entreprise Pradier soit nécessaire pour un coût de 5 561.08 euros HT, soit 5 720.00 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE l'avenant de l'entreprise Pradier,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 3 JUILLET 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIERE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain,

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 4

OBJET : TARIFICATION SOCIALE CANTINE ET AVENANT EGALIM

Le dispositif de tarification sociale « cantine à 1 euro » arrive à échéance. Il est possible mettre en place une nouvelle convention triennale.

Afin de bénéficier du bonus Egalim, il est proposé d'acter la convention pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

La tarification proposée est la suivante :

Quotient familial (QF)	Prix du repas
0 à 500	0.9 €
501 à 1000	1 €
> 1000	3 €

Pour rappel, la convention triennale proposée avec cette tarification sociale permet de bénéficier d'une aide de l'Etat de 3 euros par repas inférieur ou égal à 1 euro ainsi que d'un bonus de 1 euro supplémentaire, soit 4 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE la tarification sociale,
- VALIDE l'avenant EGALIM,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIÈRE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain,

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 5

OBJET : TARIFICATION GARDERIE

Lors du changement d'horaires de l'école à la demande des institutrices il y a deux ans, la municipalité avait fait le choix de proposer un service de garderie gratuit de 16h à 16h30. Il semble que les nouveaux horaires soient amener à être pérennisés.

Il est proposé de conserver la gratuité de ce service.

Pour rappel la participation des familles pour ce service de garderie est facturé 1 euro / présence (le matin et le soir).

Les tarifs et horaires de la garderie sont les suivants :

- De 7h30 à 8h20 : 1 euro
- De 16h à 16h30 : gratuit
- De 16h30 à 18h : 1 euro

Pour rappel, tout retard est facturé 5 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE la tarification dès 16h,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT**

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIERE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 6

OBJET : TARIFICATION CIMETIERE

Il est proposé d'ouvrir à l'achat les parcelles de l'extension du cimetière. Un travail a donc été réalisé afin de mettre en place une tarification unique sur l'ensemble de ce lieu de recueillement.

A ce jour, les emplacements sont au prix de 300 euros (emplacement simple perpétuelle) et 600 euros (emplacement double perpétuelle).
Il est proposé de conserver cette grille tarifaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE la tarification existante pour l'extension du cimetière,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIÈRE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 7

OBJET : APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF ET ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE REALISATION DES DPE SUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2113-6 et L. 2113-7 relatifs aux groupements de commandes,

Considérant que la loi « Climat et Résilience » rend obligatoire la réalisation de DPE pour les bâtiments d'habitation à l'occasion de la signature d'un contrat de location ou d'une vente ; que cette loi interdit la présence sur le marché locatif des logements considérés comme non décents selon le calendrier suivant :

- les logements consommant plus de 450 kWh d'énergie finale par m² et par an, à compter du 1er janvier 2023 ;
- les logements classés G à compter de 2025 ;
- les logements classés F à compter de 2028 ;
- les logements classés E à compter de 2034.

Considérant que les groupements de commandes permettent de coordonner et de regrouper les prestations afin de réaliser des économies d'échelle. Ils permettent également d'obtenir des conditions plus avantageuses, tant économiquement que techniquement, dans les offres des entreprises,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de Servant d'adhérer au groupement de commandes pour la réalisation des DPE pour ses logements et au sein duquel pays de Saint-Eloy exercera le rôle de coordonnateur,

Considérant qu'il appartiendra à la commune de Servant, pour ce qui le concerne, de s'assurer de la bonne exécution des marchés conclus au titre du groupement,

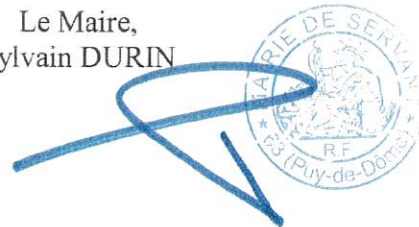
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'un

DECIDE

- 1°) d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes, joint en annexe 01 de la présente délibération, pour la réalisation de Diagnostic de performance Energétique (DPE) sur les logements communaux, et au sein duquel la Communauté de communes Pays de Saint-Eloy exercera le rôle de coordonnateur ;
- 2°) d'approuver l'adhésion la commune de Servant au-dit groupement de commandes pour l'ensemble des logements communaux identifiés et dont la liste figure en Annexe 02 de la présente délibération ;
- 3°) d'autoriser M. Sylvain DURIN en sa qualité de Maire ou son représentant dûment habilité, à signer ledit acte constitutif du groupement de commandes, à réaliser les demandes de financement auprès des cofinanceurs potentiels (Etat, Région, Département, EPCI...) et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération ;
- 4°) d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés issus du groupement pour le compte de la commune ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIÈRE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 8

OBJET : PROJET SOLAIRE DOME – DEMANDE DE FONDS SOLAIRE ET FOND TERRITOIRE

Le Maire rappelle la délibération n°11 du 29 janvier 2025 qui concerne l'approbation et l'adhésion au groupement de commandes de la communauté de communes du Pays de Saint Eloy du projet Solaire Dôme.

La commune souhaitait installer 3 installations photovoltaïques en toiture de bâtiments communaux. Après réflexion et suite à l'appel d'offres, seulement deux installations sont souhaitées :

- Sur le bâtiment mairie - école
- Sur la salle des fêtes

Deux Fonds de concours sont proposés par la Communauté de communes :

- Le Fonds Solaire à hauteur de 10 000 euros
- Le Fonds Territoire (jusqu'à 20 000 euros)

Le Maire propose aux membres du Conseil de déposer ces demandes de Fonds de concours auprès de la Communauté de communes sur cette opération Solaire Dôme.

Il est également proposé de valider les bons les bons de commandes aux entreprises afin de lancer l'opération.

Le nouveau plan de financement est le suivant :

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le

ID : 063-216304196-20250703-DEL2025_JUIL8-DE



DEPENSES HT		RECETTES HT	
Mairie- école		CCPSE Fonds solaire	10 000 €
Accompagnement administratif	500 €		
Installation 9 kWc	11 000 €		
Câblage et cheminement	450 €		
Spécificités particulières	200 €		
Socotec	900 €	CCPSE Fonds territoire	3 775 €
Salle des fêtes			
Accompagnement administratif	500 €		
Installation 9 kWc	11 000 €		
Câblage et cheminement	900 €		
Spécificités particulières	1 200 €	Autofinancement commune	13 775 €
Socotec	900 €		
TOTAL	27 550 €	TOTAL	27 550 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'opération solaire Dôme pour les deux installations photovoltaïques,
- **VALIDE** les demandes de Fonds de concours auprès de la Communauté de communes du Pays de Saint Eloy,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT****SEANCE DU 3 JUILLET 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIÈRE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 9

**OBJET : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT
ELOY : BOULANGERIE DEMANDE DE FONDS TERRITOIRE**

Dans le cadre de la réhabilitation de la boulangerie, la commune souhaite solliciter la Communauté de communes sur le Fonds Territoire à hauteur de 16 225 euros du solde de ce Fonds de concours (à hauteur de 20 000 euros).

Le Maire propose d'inscrire le solde de ce Fonds au projet de réhabilitation de boulangerie.

Pour rappel voici le plan de financement prévisionnel du projet :

DEPENSES HT		RECETTES		
Etude APD - PRO - DCE - ACT	63 180 €	Conseil régional	95 700 €	10.24%
Travaux	774 600 €	FEADER	54 619 €	5.8%
		FEDER	265 677 €	28%
SPS	3 430 €	Etat DSIL 2025	150 000 €	16.1%
Diag plomb radon amiante	2 025 €	CCPSE Fonds Territoire	16 225 €	1.7%
Rapport de sol	3 140 €	Etat Reconquête commerce en milieu rural	50 000 €	5.4%
Mission bureau de contrôle	6 900 €	CD 63 (FIC)	85 079 €	9.1%
Aléas (5 % des travaux)	38 730 €	CD 63 (15 000 euros/logement)	30 000 €	3.2%
MOE 13.5 %	42 120 €	Autofinancement	186 825 €	20%
TOTAL	934 125 €	TOTAL	934 125 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le dépôt de ce Fonds de concours auprès de la Communauté de communes du Pays de Saint Eloy,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIERE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 10

OBJET : ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPEMENT FORESTIER

Le Groupement forestier Les Cournons et Bois du Roy vient d'être vendu.
Les parts revenant à la commune de Servant s'élèvent à 233 280 euros.
Les parts relevant au CCAS s'élèvent à 45 360 euros.
Soit un total de 278 640 euros à encaisser sur le budget principal.
Le Maire demande l'autorisation d'encaisser ce chèque au budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE l'encaissement de ce chèque,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIÈRE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Délib n° 11

OBJET : CONVENTION SICTOM : COMPOSTEUR PARTAGÉ

Le SICTOM des Combrailles propose des solutions aux particuliers avec la mise à disposition de composteurs individuels de jardin sans facturation.

Pour les usagers n'ayant pas de jardin, une solution de compostage de proximité peut être envisagée. La mise en place d'un site de compostage partagé nécessite la réalisation d'un diagnostic de faisabilité avec la nomination d'un référent pour assurer une bonne gestion.

Le référent proposé est M. Gilles CHAMPOMIER.

Le Maire propose de signer « *la convention de Gestion des Sites de compostage partagé* » pour la mise en place du site de compostage partagé, afin que chacun puisse procéder au tri des biodéchets.

Ce composteur sera mis en place devant la salle des fêtes.

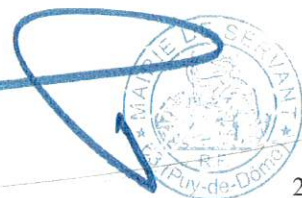
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de signer « *la convention de Gestion des Sites de compostage partagé* » pour la mise en place du site de compostage partagé, afin que chacun puisse procéder au tri des biodéchets.
- AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire
Sylvain DURIN



2025/321

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de juillet, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2025

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, SUCHET David, AGUES Nicolas, DEFRETIÈRE David, NIGON Florent.

EXCUSES : MILLER Nathalie procuration à BOREL Jérôme, DUBOST Séverine procuration à DURIN Sylvain.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 11 avril 2025.

Le Maire propose l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour, la convention du composteur partagé du SITOM des Combrailles.

1 - TRAVAUX DE DEGAGEMENT MONTIGNAT

Les parcelles 1, 2 et 5 du bien de section de Montignat nécessitent des travaux de dégagement. Plusieurs devis ont été recherchés. Après analyse, il apparaît que la proposition de l'entreprise Gaspar et Fils au prix de 10 040 euros HT, soit 11 044 euros TTC soit la plus avantageuse.

Le Maire propose aux membres du Conseil de valider la proposition de GASPAR ET FILS dont le siège social est au 8 Ter route de la Regeasse - 23400 BOURGANEUF

VOTE POUR : 14

2 – TRAVERSE DE BOURG – RECHERCHE D'EMPRUNT

L'opération de traverse de bourg par les RD 18 et 92 dit « La Coulée verte » progresse bien. Le financement va nécessiter un emprunt. Plusieurs propositions ont été obtenues. Il est nécessaire de délibérer afin d'obtenir une proposition définitive.

Le montant sollicité est de 550 000 euros sur une période de 30 ans.

Les taux oscillent entre 2.8 % et 3.86 % selon les banques mais les taux sont très changeant en cette période.

Le Maire demande l'autorisation de solliciter cet emprunt pour le lancement de la traverse de bourg « la coulée verte » afin de lancer l'opération.

Pour rappel voici le plan de financement :

5 – TARIFICATION GARDERIE

Lors du changement d'horaires de l'école à la demande des institutrices il y a deux ans, la municipalité avait fait le choix de proposer un service de garderie gratuit de 16h à 16h30.

Il semble que les nouveaux horaires soient amenés à être pérennisés.

Il est proposé de conserver la tarification de la garderie dès 16h30.

Pour rappel la participation des familles pour ce service de garderie est facturé 1 euro / présence, le matin et le soir, soit au maximum 2 euros par jour par enfant.

VOTE POUR : 14

6 – TARIFICATION CIMETIERE ET REGLEMENT INTERIEUR

Il est proposé d'ouvrir à l'achat les parcelles de l'extension du cimetière. Un travail a donc été réalisé afin de mettre en place une tarification unique sur l'ensemble de ce lieu de recueillement.

A ce jour, les emplacements sont au prix de 300 euros (emplacement simple perpétuelle) et 600 euros (emplacement double perpétuelle). Il est proposé de conserver et étendre cette tarification à l'extension du cimetière.

VOTE POUR : 14

Afin de rappeler les conditions de droit à l'inhumation au sein du cimetière, il y a lieu de proposer un règlement intérieur au cimetière. Par la même occasion, il est nécessaire de créer un plan de l'extension. Ce travail sera effectué par Gilles CHAMPOMIER et arrêté lors du prochain Conseil.

7 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT ELOY : GROUPEMENT DE COMMANDES DPE LOGEMENTS COMMUNAUX

La Communauté de communes du Pays de Saint Eloy qui a la compétence « habitat » propose aux communes membres d'adhérer à un groupement de commandes. Ce dernier consiste à lancer une vaste opération de diagnostics de performance énergétique sur l'ensemble des logements communaux du territoire. L'objectif est d'avoir une visibilité de l'état du parc de logements des communes afin d'encourager par la suite les travaux d'amélioration de l'habitat.

Le Maire propose d'adhérer au groupement de commandes pour la réalisation de ces diagnostics de performance énergétique. La commune compte 14 logements dont 2 ne sont pas soumis au DPE. Ce groupement de commandes doit permettre de bénéficier de prix avantageux sur les diagnostics. Le Maire propose d'adhérer au groupement de commandes.

VOTE POUR : 14

8 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT ELOY : PROJET SOLAIRE DOME DEMANDE DE FONDS SOLAIRE ET FONDS TERRITOIRE

La Communauté de communes du Pays de Saint Eloy propose aux communes une aide à l'acquisition d'installations photovoltaïques de 9 kWc sur les bâtiments communaux (Projet Solaire Dôme). Dans le cadre de cette opération, la commune souhaite installer deux installations (sur la mairie/école et sur la salle des fêtes).

Le coût de ces deux installations est de 27 550 euros HT.

Ainsi la communauté de communes propose deux Fonds de concours :

- Le Fonds Solaire : une aide de 10 000 euros sous la forme d'un Fonds de concours.
- Le Fonds territoire : une aide de 20 000 euros sous la forme d'un Fonds de concours.

Les Fonds de concours permettent un financement maximum de 50 %. Ainsi le plan de financement est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Mairie- école		CCPSE Fonds solaire	10 000 €
Accompagnement administratif	500 €		
Installation 9 kWc	11 000 €		
Câblage et cheminement	450 €		
Spécificités particulières	200 €	CCPSE Fonds territoire	3 775 €
Socotec	900 €		
Salle des fêtes			
Accompagnement administratif	500 €		
Installation 9 kWc	11 000 €	Autofinancement commune	13 775 €
Câblage et cheminement	900 €		
Spécificités particulières	1 200 €		
Socotec	900 €		
TOTAL	27 550 €	TOTAL	27 550 €

Le Maire demande l'autorisation de déposer ces demandes de Fonds de concours auprès de la Communauté de communes ainsi que de valider les bons de commandes aux entreprises afin de lancer l'opération.

VOTE POUR : 14

9 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT ELOY : BOULANGERIE DEMANDE DE FONDS TERRITOIRE

Dans le cadre de la réhabilitation de la boulangerie, la commune souhaite solliciter la Communauté de communes sur le Fonds territoire à hauteur de 16 225 euros du solde de ce Fonds de concours (à hauteur de 20 000 euros).

Le Maire propose d'inscrire le solde de ce Fonds au projet de réhabilitation de boulangerie.

VOTE POUR : 14

10 – ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPEMENT FORESTIER

Le Groupement forestier Cournon et Bois du Roy vient d'être vendu et sa dissolution est prévue en fin d'année.

Les 36 parts revenant à la commune de Servant s'élèvent à 233 280 euros.

Les 7 parts relevant au CCAS s'élèvent à 45 360 euros.

Soit un total de 43 parts X 6 480 euros = 278 640 euros à encaisser sur le budget principal.

Le Maire demande l'autorisation d'encaisser ce chèque au budget principal.

VOTE POUR : 14

11 – CONVENTION SICTOM : COMPOSTEUR PARTAGÉ

Le SICTOM des Combrailles propose des solutions aux particuliers avec la mise à disposition de composteurs individuels de jardin sans facturation.

Pour les usagers n'ayant pas de jardin, une solution de compostage de proximité peut être envisagée. La mise en place d'un site de compostage partagé nécessite la réalisation d'un diagnostic de faisabilité avec la nomination d'un référent pour assurer une bonne gestion. Le référent est Gilles CHAMPOMIER.

Le Maire propose de signer « *la convention de Gestion des Sites de compostage partagé* » pour la mise en place du site de compostage partagé, afin que chacun puisse procéder au tri des biodéchets.

Ce composteur est déjà mis en place devant la salle des fêtes. Un second sera installé au camping dans l'année.

VOTE POUR : 14

INFORMATIONS DIVERSES

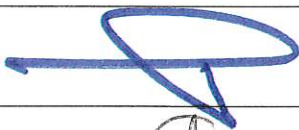
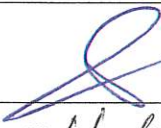
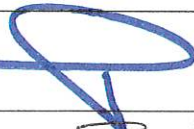
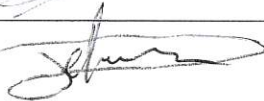
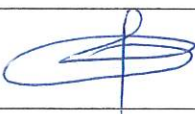
- PLU :
 - Réunion de présentation de la 1^{ère} phase le 30 juin du diagnostic territorial et état de l'environnement. Le document a été mis en ligne sur le site internet
 - Prochaine réunion prévue le 22 septembre à 18h avec l'ensemble des élus de Servant – Moureuille et Lapeyrouse : il s'agira d'un atelier de travail
- Emmaüs 63 : Retrait des containers à vêtements - suite à un manque de financement, l'association ne peut plus assurer la collecte et le ramassage des bacs de textile.
- Obtentions de plusieurs subventions :
 - 400 000 euros de la Région pour la Traverse de bourg
 - 75 000 euros Fonds Vert pour la Traverse de bourg
 - 98 061 euros de Feder pour la Traverse de bourg
 - 150 000 euros DSIL pour la boulangerie
- Cantine :
 - Les résistances du four de la cantine ont lâché. Après recherche d'une entreprise pour réparation, il apparaît que ces résistances ne se font plus. Il a été nécessaire d'acheter au plus vite un nouveau four. Il a été trouvé un four ayant servi une seule fois à un très bon prix 5 030 € HT.
 - Angélique MEUNIER a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas reconduire son contrat à la rentrée prochaine. Un pot de départ est prévu vendredi à 15h en mairie. Un recrutement est en cours afin de la remplacer.
- Suite au décès de son mari, Mme Pierrette DAFFIX RAY a fait parvenir une carte de remerciement à la commune.
- Suite à un désistement, la commune recherche activement un surveillant de baignade pour le plan d'eau. Ce recrutement nécessite le BNSSA et le PSE 1. Pour le moment des panneaux « Baignade non autorisée » ont été installés au plan d'eau.
- Le calendrier des manifestations estivales est prêt et attend la distribution de certains conseillers. De nombreuses manifestations sont prévues : 13 juillet bal – 16 juillet concert flottant au plan d'eau – 18 juillet concert dans le bourg – 19 juillet festival des Cultures du Monde – 21 et 28 juillet marchés semi-nocturne au camping – 1^{er} août médiathèque au plan d'eau – 2 et 3 août fête patronale de Servant – 4/11/18 et 25 août marchés semi nocturne au camping – le 5 août fablab à la mairie de Servant.
- Un rdv avec l'expert en assurance et l'entreprise EM Bois a permis de définir un planning pour la réparation des nombreuses toitures des bâtiments communaux.
- Imérys : réunion à Servant le 20 mai 2025 sur la concertation, les avancées des études environnementales + étude d'impact social – point sur la phase pilote et mise en place du mécanisme de doléance
- Ecole :
 - Peinture du mur de la cour de récréation
 - Fresque transformateur Enedis rue des écoles
 - Repas partagé : belle réussite
 - Conseil d'école – matinée portes ouvertes – et journée d'orientation
 - Groupement forestier des Cournons et Bois du Roy : AG 20 mai 2025 pour vente

(encaissement des chèques de chaque ayants-droits) nous concernant commune et CCAS et dissolution prévue en fin d'année

- Boulangerie : DCE en cours d'élaboration – consultation des entreprises en septembre pour lancement des travaux en fin d'année.
- Région : Obtention d'un nouveau barnum à titre gracieux fin août
- Fibre : travaux sur la sortie du bourg par Menat avant la fin de l'année 2025.
- Travaux ancienne poste : le chantier prend du retard à cause d'une entreprise
- FCTVA : encaissement de 28 000 euros
- 21 juin 2025 : anniversaire de Mme Germaine ARNAUD 100 ans avec Patricia Champomier membre du CCAS
- Acquisition de deux radars pédagogiques qui vont être installés prochainement
- Cérémonie du 8 mai : belle réussite – bons retours du public notamment sur le chant des enfants et les parents musiciens qui ont préparé cette animation.
- Infernale : 14 juin 2025 la manifestation s'est bien passée avec 1 600 participants – remerciements aux nombreux bénévoles et membres du Conseil qui contribuent à cette réussite.
- Le Maire tient à remercier les conseillers et adjoints municipaux qui réalisent de nombreuses tâches au quotidien (aller chercher un chauffe-eau sur Montluçon, remonter les radars pédagogiques de Clermont-Ferrand, organiser et assurer le repas partagé école-habitants, entretien des haies du camping, etc.).
- Camping :
 - Accueil d'un camp au-dessus du camping « Les éclaireurs de Romagnat » du 3 au 18 juillet
 - Accueil d'un camp Allemand en juillet 2025 (certains étaient déjà venus en 2014)
- Recensement 2026 : Il va falloir recruter une ou deux personnes pour assurer le recensement sur la commune.
- Communauté de communes du Pays de Saint Eloy : Implantation d'un panneau d'autostop devant le multiservice
- Multiservice (ancienne poste) :
 - Annonce gérance multiservice en ligne sur SOS Villages en ligne depuis le 13/05/2025 en attente de la Communauté de communes
 - Rdv avec M. MENARD Laurent pour installation Point relais Poste

La séance est levée à 23h

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURES
DURIN Sylvain	
CHAMPOMIER Gilles	
BOURNAT Stéphane	
MOULY Josette	
BOREL Jérôme	
DUBOST Séverine	Procuration à DURIN Sylvain 
MILLER Nathalie	Procuration à BOREL Jérôme 
NIGON Florent	
SUCHET David	
AGUES Nicolas	
GIRARD Alain	
CHARBONNIER Nadine	
DEFRETIERE David	
DELRIEU Agnès	
CAZADE Anasthasia	Absente